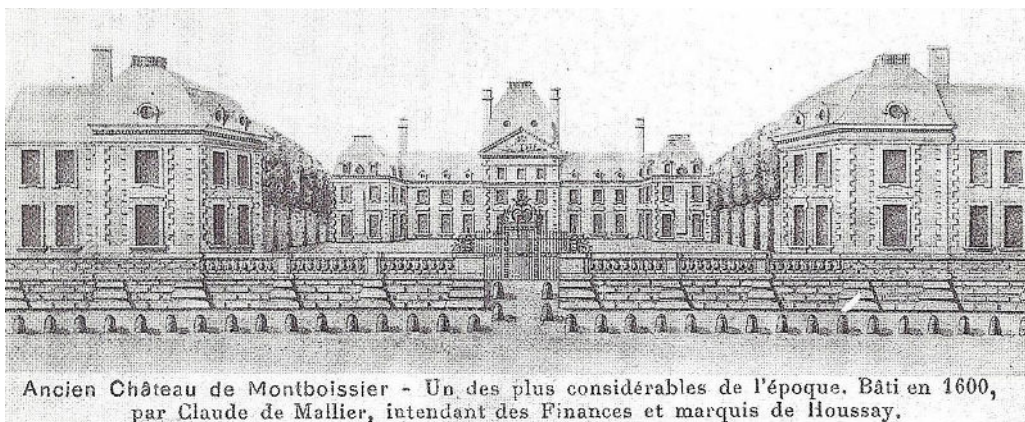


# L'ÉCHO DU HOUSSAY

2026- N°30



## SOMMAIRE

- ◆ Le Mot du Maire
- ◆ Élus & Commissions 3
- ◆ PV Conseil Municipal 4
- ◆ CFU 5
- ◆ Tarifs communaux 6
- ◆ Infos communales 7
- ◆ Adresses utiles 8
- ◆ Un peu d'histoire 10
- ◆ Création du blason 11
- ◆ Amicale Montboissier 15
- ◆ Les pompiers d'Alluyes 16
- ◆ Infos diverses 17
- ◆ Manifestations 23
- ◆ Divertissements 27

Rédaction  
Bruno Lhoste  
Dominique Andiole  
Marie-Christine Michel  
Jean-Pierre Patault

Mairie  
28 rue du Houssay  
02.37.47.30.64  
Mairie.montboissier@wanadoo.fr



## LE MOT DU MAIRE

2026, année électorale, le devoir de réserve nous impose un certain nombre de restrictions, mais aussi un nouveau type de scrutin pour les communes de moins de mille habitants, avec parité stricte et par liste qui entraînera la nullité du bulletin s'il comporte des annotations, nous

reviendrons dans une communication plus détaillée ultérieurement sur tous les détails que ceci entraîne, aussi ce petit mot sera certainement un peu plus léger que les autres années. Quelques mots sur la situation internationale dans ce contexte de guerre aux portes de l'Europe qui ne semble pas s'orienter vers une sortie de crise sereine, à l'heure où les alliances semblent s'inverser et où le soutien de notre allié historique semble vaciller, il est difficile d'être pleinement confiant en l'avenir. La situation nationale quant à elle, en manque de majorité parlementaire, ressemble plus à une foire aux chiffonniers, chacun cherchant à placer ses pions en vue de l'échéance Présidentielle de 2027, et faisant fi de l'intérêt de la nation.

La situation financière de la commune semble stabilisée, sans pour autant présenter des excédents, il faut rester vigilant et économe dans notre gestion.

Le projet photovoltaïque est pour l'instant en stand-by, les dernières propositions de la société MELVAN étaient revenues au cadre de du projet initial, en limitant au maximum la gêne des riverains. La nouvelle équipe municipale gèrera la suite à y donner.

Toujours sous le coude depuis cinq ans, le projet de passage en éclairage LED qui nous permettra de diviser par deux notre consommation pour l'éclairage et probablement l'ampérage des compteurs va enfin voir le jour cette année, en effet le syndicat Eure et Loir Territoire d'Énergie auquel nous sommes affilié, nous propose de le mettre en œuvre sur une programmation pluriannuelle de trois ans (en terme de financement pour la commune, avec 40 % de subventionnement), même si la réalisation se fera sur un seul exercice

Concernant les Aménagements RN 10, le rond-point que nous réclamons depuis 2017 est enfin livré ! même s'il ne correspond pas exactement à nos attentes initiales, il faut reconnaître qu'il apporte une sécurisation bienvenue sur cette intersection, il ressemble plus à un gros ralentisseur géant. L'aménagement de l'intersection D153/RN 10 et nos abris bus a fait l'objet de nouvelles propositions mais rien n'est décidé encore, nous demandons encore des aménagements complémentaires pour l'intersection D359-5 Croix d'Augonville. De nouvelles réunions vont avoir lieu pour réintroduire quelques zones de dépassement sur le parcours Châteaudun / Chartres.

L'évolution à la baisse des effectifs scolaires sur notre syndicat de regroupement avec Alluyes et Trizay semble se ralentir un peu, cependant il est inéluctable, le passage de 170 élèves à 130/140 avait déjà entraîné la fermeture de la classe de Montboissier fin juin 2023, hélas l'avenir est encore plus sombre, puisque qu'aux alentours 2027 il faut s'attendre à un total proche de 100, la situation est la même dans toutes les communes des alentours, il faut donc s'attendre à des fermetures de classe et des regroupements restructurés, rien n'est décidé, mais soyons réalistes.

La fermeture du réseau cuivre et le passage au « tout fibre optique » sur notre secteur est prévue pour l'instant pour 2029, Eure et Loir Numérique va mettre en place un portail d'accueil pour toutes les demandes d'installation ou de projet concernant la fibre.

Au nom de la municipalité et du personnel communal, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année qui s'engage déjà. Continuons de cultiver la solidarité, la convivialité, la simplicité, que génèrent naturellement notre proximité en milieu rural.

Protégez-vous, prenez soins de vous, le COVID rode encore, soyez prudents.

Bruno LHOSTE



# VOS ÉLUS & LEURS COMMISSIONS



## **Bruno LHOSTE : Maire**

Conseiller Communautaire (T). Comcom Communication/ADSL (T), CLET (T), Finances (T), Générale (T), Mutualisation (T), Piscine (T), Tourisme (T).  
Transport scolaire (T). Chartres (T). E&L Numérique (T). SIRP (T). SMAR (T).  
Syndicat du Pays Dunois(T)



## **Philippe CRÉPIN, 1<sup>er</sup> Adjoint**

Conseiller Communautaire (S).  
Comcom Développement  
Économique (T) et Eau potable  
(S).  
E&L Numérique (S). Énergie  
E&L (T). La Godillose (S).  
Syndicat de la Vallée de Fresnay

(T)



## **Sandrine HACAULT, Conseillère**

Comcom Développement  
Économique (S), Enfance (T). AGEDI  
Informatique (T). CLAD train  
régional Centre (S). SICTOM (T).  
SIRP (S)



## **Alexandre VIOLETTE, 2<sup>ème</sup> Adjoint**

Comcom Eau potable (T),  
SIRP (T) ; Syndicat de la Vallée  
de Fresnay (T)



## **Jean-Jacques LECOMTE, Conseiller**

Comcom Assainissement/habitat  
(S).  
CLAD train région Centre (T).  
Conseiller défense (T). E & L  
Ingénierie (ATD) voirie (S). Syndicat  
de la Vallée de Fresnay (S)



## **Lyne GALLAIS, 3<sup>ème</sup> Adjointe**

Comcom Accessibilité (S),  
Enfance (S). Centre social  
canton de  
Bonneval (T). SIRP (T)



## **Sylvie LHOSTE, Conseillère**

Comcom Copil PIG (T), Accessibilité  
(T), Assainissement/habitat (T).  
Natura 2000 (T). Sécurité routière  
(T).



## **Marie JORRY, Conseillère**

Comcom Communication/ADSL  
(S). SICTOM (S). SIRP (S).



## **Ludovic NOËL, Conseiller**

Énergie E&L (S). La Godillose (T).  
SICTOM (T). Syndicat du pays  
dunois (S)



## **Laure LESUEUR, Conseillère**

SICTOM (S). SIRP (S).

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**17 février 2025**

## **Délibération**

- ✓ Adhésion à la convention de participation « prévoyance » par le CDG
- ✓ Avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes
- ✓ Subvention et cotisations aux différentes associations
- ✓ Reversement IFERaR
- ✓ Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025

**14 Avril 2025**

## **Délibération**

- ✓ Vote du Compte financier unique (CFU) 2024
- ✓ Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- ✓ Vote du Budget Primitif 2025
- ✓ Taux taxes communales 2025
- ✓ Transfert de compétence du PLUIH à la ComCom
- ✓ Création d'un poste de rédacteur

**2 juin 2025**

## **Délibérations**

- ✓ Présentation du Rapport Social Uniques 2024
- ✓ Tarifs repas du 14 juillet 2025
- ✓ Reconduction de la taxe d'aménagement sur la commune

**21 juillet 2025**

## **Délibérations**

- ✓ Répartition des sièges au Conseil Communautaire 2026-2030
- ✓ Adoption officielle du Blason de Montboissier
- ✓ Transfert de compétence Assainissement à la ComCom
- ✓ Modification des statuts de la ComCom

**29 septembre 2025**

## **Délibérations**

- ✓ Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ Tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026
- ✓ Remboursement frais effectués par Mme Gallais pour la tombola du 14 juillet 2025
- ✓ Adhésion à la mission « Délégué à la protection des données » mutualisé par Eure & Loir Ingénierie
- ✓ Répartition des charges au SIRP pour la mise à disposition d'un local

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez vous référer aux comptes rendus envoyés par mails ou disponibles en mairie (aux heures d'ouverture)

# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

**Recettes = 184281.15€**

10 - Dotations, fonds divers et réserves	368.11€
13 - Subventions	159.60€
77 - Produits exceptionnels	221.75€
76 - Produits financiers	3.96€
75 - Autres produits de gestion courante	11 545.18€
74 - Dotations	42725.00€
73 - Impôts & taxes	120922.73€
70 - Produits, services, domaine, ventes	8109.00
64 - Charges de personnel	225.82€



**Dépenses = 182897.84€**

16 - Emprunts & dettes assimilées	8419.50€
21 - Immobilisations corporelles	4928.20€
65 - Autres charges de Gestion	93644.87€
66 - Produits financiers	795.51€
011 - Charges à caractère général	28167.48€
012 - Charges de personnel	34155.89
014 - Atténuations de produits	11640.59€
042 - Opération d'ordre	983.00€

# TARIFS COMMUNAUX au 1<sup>er</sup> janvier 2026

## SALLE POLYVALENTE

**Location du 31 décembre** 500 €  
**Associations communales** Gratuit

	<i>Habitants hors commune</i>	<i>Habitants Commune</i>
Journée en semaine (8h-18h)	200 €	120 €
Week-End	350 €	200 €
Vin d'Honneur	160 €	100 €

**Acompte à la réservation de la salle : 50€** (Excepté pour les mises à dispositions gratuites)

**Cautions demandées le jour de l'état des lieux d'entrée, pour tous les utilisateurs**

**Nettoyage : 100 €** (Ménage non fait correctement)

**Salle : 500€** (Déterioration)

**Participation consommation électricité + solde location demandées le jour de l'état des lieux de sorties** : Montant selon relevé compteur, avant et après l'utilisation de la salle et au prix du kW/h indiqué sur la plus récente facture. (Excepté pour les mises à dispositions gratuites)

## CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Concession perpétuelle	5 000 €
Concession de 50 ans	800 €
Concession de 30 ans	500 €
Redevance de superposition	100 €
Dépose d'une urne dans une tombe	100 €
Renouvellement concession pour 15 ans	300 €
Séjour dans le caveau provisoire	2 €/jour

## CAVURNES

Cavurne perpétuelle	2 500 €
Cavurne de 50 ans	600 €
Cavurne de 30 ans	350 €
Renouvellement cavurne pour 15 ans	200 €
Urne supplémentaire	100 €
Droit de plaque "Jardin du souvenir "	100 €

## ARTISANS & COMMERÇANTS AMBULANTS

**Boulangier-Pâtissier « Philippe TOMASSACCI »** du Gault-Saint-Denis du mardi au dimanche

**Boucher-Charcutier-Epicier « Pascal ROUSSEAU »** de Dangeau dans le bourg, le jeudi vers 11h00

« **Les Délices Terre Mer** », le mardi : Le bourg vers 12h30 - Augonville vers 9h00 - Le Perruchay vers 11h30 - Dampierre vers 12h00

**Le Marché de Bonneval** a lieu chaque lundi & samedi matin de 8h00 à 13h00



# INFOS COMMUNALES



## ÉTAT CIVIL 2025



- ✓ 5 avis naissances (Teixeira Nolasko Noah, Coupé Maxime, Toussaint Lyra, Coupé Jules)
- ✓ 1 naissance (Kopczynski Axel)
- ✓ 2 mariages (Laurent Forestier avec Christelle Lang, Thomas Goineau avec Audrey Policieux)
- ✓ 1 décès (Chailler Raymond)
- ✓ 4 transcriptions de décès (Mrs Chartrain Germain, Dasmien Marcel et Mmes Mazoyer Jeannine née Pauvert, Voisin Nelly née Porcher)



## URBANISME 2025

15 Déclarations Préalables de travaux  
16 Certificats d'Urbanisme



## POPULATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

Population Municipale : 341

Population comptée à part : 7

(Étudiants dont la résidence familiale dans une autre commune)

Population totale : 348 personnes



10 janvier

Vœux & galette du Maire et de son Conseil Municipal

23 janvier

Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale

11 avril

Repas organisé par l'Amicale à la salle polyvalente

8 mai

Cérémonie

14 juin

Vide-greniers organisé par l'Amicale

20-21 juin

La Godillose

14 juillet

Défilé, jeux et repas

11 novembre

Cérémonie

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026

Allez Voter!



Communes de

- 1 000

habitants

Le mode  
de scrutin évolue



Je vote pour une liste paritaire en choisissant un bulletin de vote.

### ATTENTION

Je ne peux plus  
AJOUTER  
un ou plusieurs  
noms

Je ne peux plus  
MODIFIER  
l'ordre des noms  
sur la liste

Je ne peux plus  
RAYER  
un ou plusieurs  
noms



SINON MON BULLETIN SERA

NUL

## JE VEUX VOTER PAR PROCURATION

En cas d'absence pour les prochaines élections municipales, les dimanches 15 et 22 mars 2026, vous pouvez voter par procuration.

Effectuer cette démarche dès à présent

– En ligne : il suffit de remplir le formulaire sur [www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr) puis de vous rendre dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie pour valider la procédure.

Une démarche simple, rapide et entièrement dématérialisée sur [maprocuracion.gouv.fr](http://maprocuracion.gouv.fr)

Quelles sont les pièces à fournir ?

– **Votre pièce d'identité** avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire).

– **le formulaire rempli disponible sur place ou à télécharger** (à remplir en ligne et à imprimer en recto uniquement).

Comment ça marche ?



## ADRESSES UTILES

- \* Centre des Finances Publiques - 14 Rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun - 02 37 44 79 00
- \* Communauté de Communes : 19 rue Saint Roch - 28880 Bonneval - 02.37.47.21.93
- \* Secrétariat du service de l'eau : 1 Lieu-dit Les Tirrelles - 28800 Bonneval - 02.42.25.00.65
- \* Déchetterrie de Bonneval : ZI rue de Villancien - 28800 Bonneval - 02.37.47.46.15
- \* La Poste : 16 Rue Saint-Roch - 28800 Bonneval - 36 31
- \* La fourrière départementale : Mondonville - 28300 Mainvillers - 02.37.36.02.04
- \* Gendarmerie - 28800 Bonneval - 02.37.47.71.86

## MÉDICAL

- \* Dr DEPREUX Marie-Bénédicte - 70 rue de Chartres - 28800 Bonneval - 02.37.97.15.21
- \* Drs RIFFAULT Florence & Éric - 9 rue d'Alluyes - 28800 Bonneval - 02.37.47.21.32
- \* Dr STANEK Philippe - 70 rue de Chartres - 28800 Bonneval - 02.37.47.36.27
- \* Dr BREZOEANU Olivia - 23B route de Brou - 28160 Dangeau - 02.37.96.67.81
- \* Pharmacie CALLENS - 1 rue de la Grève - 28800 Bonneval - 02 37 47 30 27
- \* Pharmacie TIBURCE - 17 rue de Chartres - 28800 Bonneval - 02 37 47 88 44
- \* Laboratoire d'analyses - 28800 Bonneval - 02.37.96.25.25
- \* Cabinet d'infirmières - 28800 Bonneval - 02.37.47.38.99 / 07.68.48.47.69
- \* Mme FOLLEVILLE Sylvie Infirmière - 12 place de l'église - 28160 Dangeau - 06.83.56.26.93

## ÉCOLES

- \* Collège de Bonneval « Albert Sidoisne » : 16 rue des écoles - 28800 Bonneval - 02.37.47.27.05
- \* Maternelle : 5 rue de la Salva - 28800 Trizay les Bonneval - 02.37.47.23.02
- \* Ecole Primaire : 10 rue de la Basse Cour - 28800 Alluyes - 02.37.47.54.67

## PAROISSE SAINT PAUL-EN-VAL

Permanences : mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45

4, rue d'Orléans - 28800 BONNEVAL - 02 37 47 21 49



**VOUS ÊTES VICTIME  
D'UNE INFRACTION  
PÉNALE ?**

- ACCIDENT
- ESCRROQUERIE
- VIOLENCES CONIUGALES
- AGRESSIONS SEXUELLES

Vous n'êtes plus seuls.  
Accueillis, écoutés, informés et accompagnés  
toutes les victimes, c'est notre mission.

SERVICE GRATUIT, NEUTRE ET CONFIDENTIEL

Association d'aide aux victimes  
Agréée par le Ministère de la Justice

02 37 36 50 36  
www.france-victimes28.fr



### NOS PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

CHARTRES	
<b>Point Justice</b> 5 rue du Docteur Michel Gibert 02 37 36 50 36 06 49 87 80 08	Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h Le jeudi de 13 h à 17 h
<b>Hôtel de Police</b> 57 rue du Docteur Maunoury 02 37 24 75 21 07 87 15 89 05	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
<b>Tribunal judiciaire - Bureau d'Aide aux victimes</b> 3 rue Saint-Jacques 02 37 18 72 58 06 49 87 80 08	Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
LE COUDRAY	
<b>Hôpital Louis Pasteur</b> 4 rue Claude Bernard 06 76 59 30 24	Le jeudi de 9 h à 12 h
MAINVILLIERS	
<b>Espace parentalité</b> 133 av de la résistance 02 87 15 89 09	Le 2 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h à 17 h 30
CHÂTEAUDUN	
<b>Point Justice</b> 7 mail Flandres Dunkerque 02 37 45 33 33 06 49 87 79 37	Les mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Le vendredi de 8 h 30 à 12 h
NOGENT-LE-ROTROU	
<b>Point Justice</b> 29 rue de l'Abbé Beule 02 37 53 37 75 06 49 87 79 37	Les lundi et mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

**Besoin d'informations pour réaliser des économies d'énergie ?  
Aménager votre salle de bain ?  
Un projet de travaux ?**

**vosre Communauté de Communes vous accompagne**

Bénéficiez de conseils **gratuits, neutres et indépendants** auprès de **vosre conseiller France Rénov'**. Il vous aidera à concevoir vosre projet de rénovation et d'adaptation, et vous informera sur les aides financières.

**EN PERMANENCE**

À BONNEVAL

Mairie - 19 rue Saint-Roch

3ème lundi du mois  
de 10h à 12h  
sur rendez-vous

**EN NOUS  
CONTACTANT**

02 37 21 32 71

france-renov28@solihha.fr

36 av. Maurice Maunoury  
28 600 LUISANT



**Mise en place d'un guichet d'information, de conseil et  
d'orientation sur la Communauté de Communes du Bonnevalais  
De quoi s'agit-il ?**

Un nouveau modèle de contractualisation entre l'Etat, l'Anah et la collectivité pour accélérer la rénovation des logements et faciliter le parcours des particuliers, autour de toutes les problématiques de l'habitat :

**> Rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie et lutte contre l'habitat indigne**

**VOLET 1 : Impulser une dynamique territoriale de la rénovation de l'habitat**

- mobilisation des ménages, des publics "prioritaires" et des professionnels, sensibilisation, communication, animation d'événements

**VOLET 2 : Accueillir, Informer, Conseiller, Orienter les ménages**

- informations, conseils personnalisés et visites-conseil à domicile

**> Mise en place d'une permanence d'accueil physique tous les mois à la  
mairie de BONNEVAL**

- le 3ème lundi du mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous

La collectivité a confié la mise en œuvre des actions du PACTE Territorial France Rénov' à  
**SOLIHA Normandie Seine - agence d'Eure-et-Loir :**

36 avenue Maurice Maunoury  
28 600 LUISANT

02 37 21 32 71

france-renov28@solihha.fr

www.solihha-normandie-seine.fr



**Contactez-nous !**

AVEC **Rémi 28**

**VOYAGEZ**



**EN SEMAINE ET  
LE WEEK-END**

La Région Centre-Val de Loire s'attache à favoriser les transports collectifs en développant un réseau de transport routier de voyageur de qualité, complémentaire au réseau ferroviaire, desservant finement les territoires, dont l'Eure-et-Loir, dans le sens d'une mobilité toujours plus durable.

Vosre commune est désormais desservie par de nouveaux circuits en cars qui vous permettent de voyager plus en semaine et/ou le week-end ! Découvrez ci-dessous vos nouveaux circuits et toute vosre offre du réseau car sur [REMI-CENTREVALDELOIRE.FR](http://REMI-CENTREVALDELOIRE.FR)

**NOUVEAUX CIRCUITS CARS SUR  
MONTBOISSIER**



15h00 CHÂTEAUDUN > 16h04 CHARTRES

Période de vacances scolaires

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

10h00 CHARTRES > 11h07 CHÂTEAUDUN

Périodes scolaires et de vacances scolaires

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi



REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE AU QUOTIDIEN

**Petits fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



**L'aide  
à domicile  
sur mesure**

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées

02 46 72 10 25

Agence agréée en mode mandataire

[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

**Contactez  
vosre conseiller Petits-fils :  
02 46 72 10 25**

Accueil sur rendez-vous

20 Rue de la République  
28200 Châteaudun  
[chateaudun@petits-fils.com](mailto:chateaudun@petits-fils.com)

## UN PEU D'HISTOIRE

**Germain CHARTRAIN est décédé le 10 mars 2025, il aurait eu 100 ans le 31 juillet.**



Né à Flacey, dans une famille d'agriculteurs, Germain a 4 frères : Marcel, René, Maurice et Michel. Ils arrivent à Dampierre en 1928. Il est sollicité dès ses 11ans pour effectuer des travaux agricoles avec les chevaux et pendant la Guerre 1939-1945 il aide les femmes restées seules. Il accomplit ces tâches avec détermination.

Marié à Alluyes le 9 juillet 1949 avec Mariette PELE, il rejoint la ferme de Dampierre en 1950 en tant qu'aide familial puis la reprend à son compte avec son épouse en 1954, tous deux travailleurs infatigables et déterminés.

Ils donnent naissance à 2 garçons, Jacky en 1953 et Daniel en 1955.

Puis vient la mécanisation agricole. Il abandonne l'élevage des vaches pour les céréales. Il achète un tracteur « Super 202 » et ensuite une moissonneuse batteuse « Braud », tout cela neufs. Il fait également l'acquisition de nouvelles terres agricoles. Il crée avec les agriculteurs de Dampierre une association d'irrigation, vitale pour l'exploitation. Il en est fier.

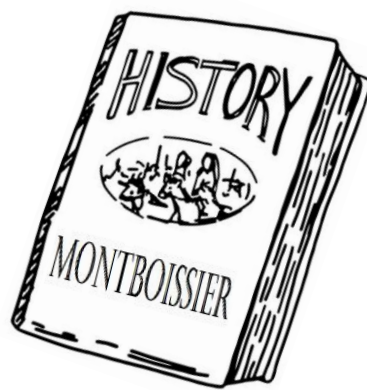
Arrive l'âge de la retraite en 1987, et c'est son fils Jacky et sa belle-fille Micheline qui reprennent la ferme. Il garde toujours un œil attentif sur l'exploitation, mais sans le faire voir, aidant toujours jusqu'au bout, tant qu'il le peut. Il aime jardiner avec son petit fils Frédéric, avec lequel il fait des concours de légumes.

Avec son épouse, ils écumant les bals musettes de la région aimant la musique et les amis, dansant magnifiquement, jusqu'au décès de Mariette en 2003, des suites d'une longue maladie.

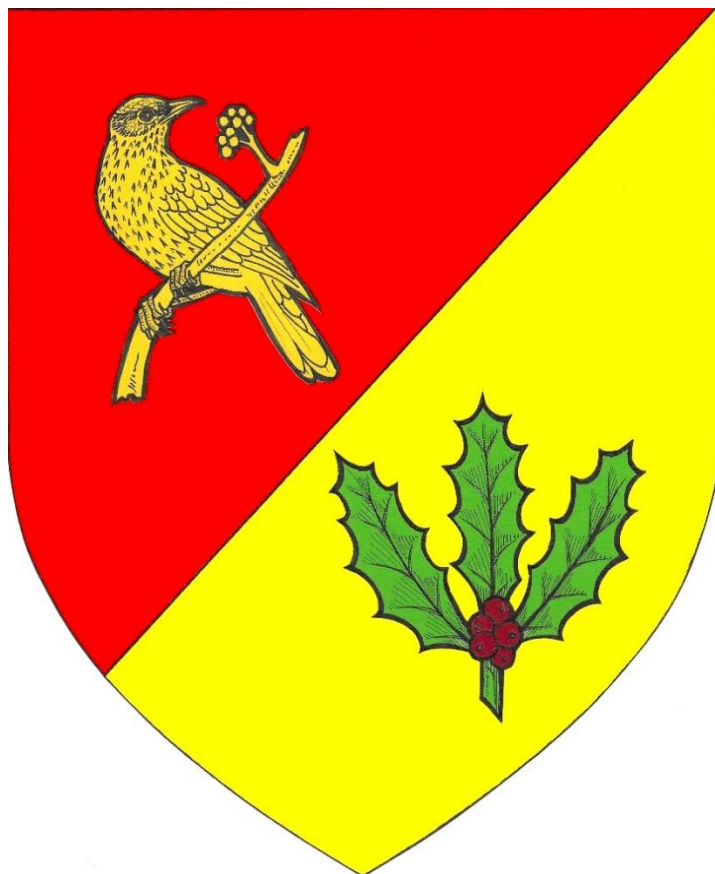


Quelque temps après, il fait la connaissance d'une grande danseuse, Madeleine, et tous deux reprennent les après-midis dansants.

Il rejoint l'EHPAD de Bonneval « La Rose des Vents » en 2021. IL y retrouve Madeleine et ce sera leur dernier voyage.



# MONTBOISSIER



À la demande du Conseil Municipal, les recherches et l'élaboration du blason communal ont été réalisées par Anne Ripeau-Taillepie. Par la suite, La vectorisation du travail manuel du présent blason a été réalisée par Solène Guerry-Toussaint. Anne et Solène, d'un commun accord, cèdent les droits intellectuels à la commune de MONTBOISSIER – original encadré et vectorisation. Un grand merci à toutes les deux.

Description officielle du blason de Montboissier en langage héraldique :

Écu (bouclier) dit « taillé » comportant un émail GUEULE (rouge) et un métal OR (jaune).

« *De gueules à la grappe de baie tigée, à la grive essorante d'or brochant à dextre ; et d'or au rameau de houx feuillé et fruité au naturel à senestre* »

---

## Recherches pour la création d'un blason- commune de Montboissier

novembre 2024 – Anne Ripeau-Taillepie

### Toponymie

« *Le Houssay* » est l'ancien nom de *Montboissier* ; *Husseium*, *Hulsetus* vers 1069, *Hussetum* vers 1092. De la langue d'oïl *houssoi*, « houssaie » : **lieu planté de houx**.

Le Houssay est à l'origine un hameau de Saint-Germain-les-Alluyes (attesté bien avant l'année 1069). Au XVIIe siècle, la famille Mallier venue de Condat-lès-Montboissier en Auvergne, devient la seigneurie du Houssay. Le village est alors érigé en paroisse le 27 septembre 1627 et prend le nom de *Montboissier-les-Alluyes* un siècle plus tard, en 1767.

**Ce changement de nom s'explique par la volonté de se rapprocher du pouvoir central par les seigneurs de Condat-lès-Montboissier, qui s'installent au Houssay et lui donnent le nom de leur lieu d'origine.**

Le 3 février 1656 est écrit sur la couverture de son premier registre de chrétienté, cette note : « *Registre baptistère de la paroisse du Houssay, érigée en l'année mil six cent vingt-sept, le septième jour de novembre* ». Aucune pièce du dossier de l'érection, conservé aux archives départementales, sous la cote G. 5990, ne porte cette date et on ne peut dire à quoi elle correspond.

Deux mois plus tard, le Houssay reçoit son statut administratif. Par lettres données au camp devant La Rochelle, adressant aux président, lieutenant et élus de l'élection de Châteaudun et Bonneval, le roi Louis XIII leur enjoint de comprendre dans le prochain département des tailles ladite paroisse du Houssay et demande aux habitants qu'ils aient à procéder à l'élection d'assesseurs et de collecteurs. Ces lettres, datées du 21 décembre 1627 sont enregistrées le 2 février 1628.

On a pensé tout d'abord à comprendre le hameau de Villancien dans la nouvelle circonscription, les habitants ne veulent pas y consentir *sous prétexte*, dit-on, *qu'il n'y a pas dans ce temps, de cabaret au Houssay tandis qu'à Bonneval il n'en manque pas, sans parler de maint objet de curiosité et ils restent fidèles à leur vieux clocher*.

Le domaine du Houssay passe, par mariage, à la famille de Mallé, puis à celle de Montboissier, originaire d'Auvergne car le vrai Montboissier se trouve dans la commune de Brousse, canton de Cunlhat, département du Puy-de-Dôme. Sous les Montboissier, le domaine est considérablement agrandi et, en juillet 1767 la dame du Houssay, veuve de Charles-Henri-Philippe de Beaufort Canillac, vicomte de Montboissier, obtient des lettres patentes données à Versailles par lesquelles le roi Louis XIV érige en comté la seigneurie du Houssay sous le titre de Montboissier-les-Alluyes prescrivant qu'en tous actes publics et privés la paroisse et château du Houssay soient désormais désignés par le nom de Montboissier-les-Alluyes. Ces lettres sont enregistrées le 13 mai 1768. Le dernier des seigneurs de Montboissier est Charles-Philippe-Simon, député de la noblesse aux États Généraux ; il émigre et meurt en exil. Pendant la Révolution, Montboissier redevient le Houssay.

Entre temps Montboissier qui avait repris son nom féodal reçoit un accroissement de territoire. Par ordre royal du 25 mai 1882, la commune de Saint Germain est supprimée et le hameau de Dampierre est annexé à Montboissier ; Saint Germain, Coulommiers et Baudoin vont à Alluyes.

**Gentilé** : Houssins, Houssines

**Commune de Montboissier, hameaux rattachés :**

Augonville ;  
Dampierre ;  
Le Perruchay

## Correspondances

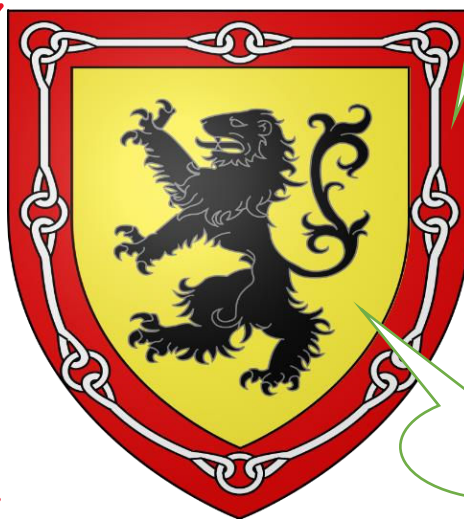
Blason de Bonneval



Silhouette  
« Français  
ancien XIIIe siècle »

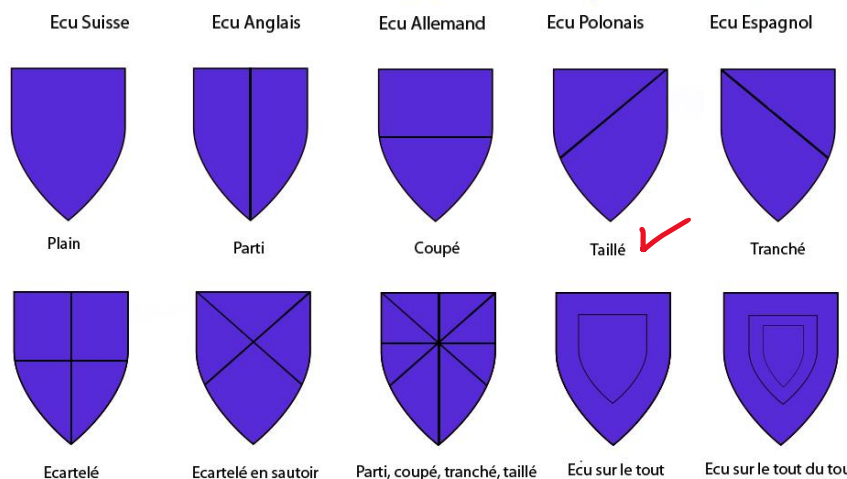
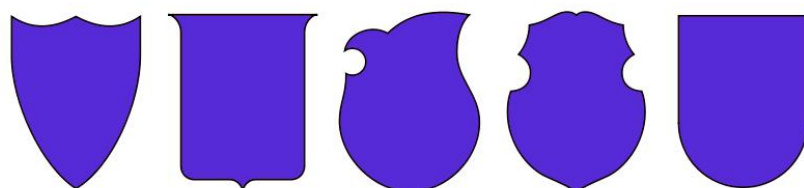
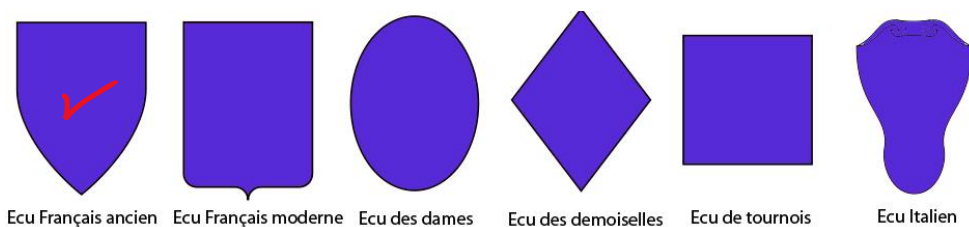
Disposition dite  
«en Taillé»

Blason de Condat-lès-Montboissier



Email  
« Gueule »

Métal  
« Or »



**Description héraldique** : Lecture d'un blason ou comment déchiffrer des armoiries en langage héraldique.

Le « flanc dextre » se trouve à gauche et le « flanc sénestre » à droite.

Explication : les armoiries sont la représentation graphique d'une personne, physique ou « morale » (comme une cité, une communauté religieuse ou une corporation). Elles sont assimilées à leur possesseur. Le blason va donc se « lire » de gauche à droite (donc de dextre à sénestre) et de haut en bas, comme une page de texte, et en partant du fond de l'écu vers les couches superposées, de la plus basse vers la plus haute.

## Ressources (début année 2025)

Anne a proposé que la silhouette du blason soit bâtie selon la correspondance avec la commune proche, Bonneval (territoire le Bonnevalais) :

- Écu dit « taillé »

Pour sa composition dans le format, suivant la correspondance avec les seigneurs d'autrefois de Condat-lès-Montboissier :

- **Blason** comportant un **émail GUEULE (rouge)** et un **métal OR (jaune)**  
**Gueule** signifiant force et courage : lié à la résilience des habitants de la commune à travers les guerres  
**Or** signifiant richesse et noblesse : rappel à l'ancien château du XVIIIe siècle bâti par Nicolas Marie Potain



Et pour les **figures**, en correspondance avec :

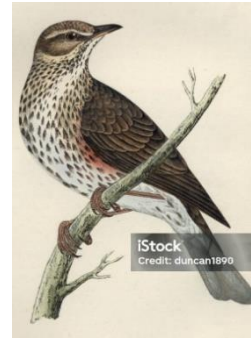
- À droite (dextre), **trois rameaux de houx feuillé et fruité au naturel** : lié au nom d'origine de la commune, Le Houssay, et au nombre de 3, représentant les trois hameaux rattachés à Montboissier.
- À gauche (senestre), de gueule à la gerbe de blé d'or : la céréale, symbole eurélien.

## Ressources (mars à mai 2025)

Suivant les retours du conseil municipal, Anne laisse de côté la gerbe de blé et incorpore une grive sur une branche à grappe de baies en hommage au récit de l'écrivain français, François-René de Chateaubriand où la commune de Montboissier est nommément citée. Ci-après, extrait du recueil « Mémoires d'Outre-Tombe » 1809/1841.

### Matériaux et techniques :

- découpe
- collage
- crayonné et encre
- marqueurs pointe 0,7 et 0,05
- papier Canson® pleine couleur
- crayon de papier
- aquarelle



### La grive de Montboissier

"Hier au soir je me promenais seul ; le ciel ressemblait à un ciel d'automne ; un vent froid soufflait par intervalles. À la percée d'un fourré, je m'arrêtai pour regarder le soleil : il s'enfonçait dans des nuages au-dessus de la tour d'Alhuyes, d'où Gabrielle, habitante de cette tour, avait vu comme moi le soleil se coucher il y a deux cents ans. Que sont devenus Henri et Gabrielle ? Ce que je serai devenu quand ces Mémoires seront publiés.

Je fus tiré de mes réflexions par le **gazouillement d'une grive perchée sur la plus haute branche d'un bouleau**. À l'instant, ce son magique fit reparaître à mes yeux le domaine paternel ; j'oubliai les catastrophes dont je venais d'être le témoin, et, transporté subitement dans le passé, je revis ces campagnes ou j'entendis si souvent siffler la grive. Quand je l'écoutais alors, j'étais triste de même qu'aujourd'hui ; mais cette première tristesse était celle qui naît d'un désir vague de bonheur, lorsqu'on est sans expérience ; la tristesse que j'éprouve actuellement vient de la connaissance des choses appréciées et jugées. Le chant de l'oiseau dans les bois de Combourg m'entretenait d'une félicité que je croyais atteindre ; le même chant dans **le parc de Montboissier** me rappelait des jours perdus à la poursuite de cette félicité insaisissable. Je n'ai plus rien à apprendre ; j'ai marché plus vite qu'un autre, et j'ai fait le tour de la vie. Les heures fuient et m'entraînent ; je n'ai pas même la certitude de pouvoir achever ces Mémoires. Dans combien de lieux ai-je déjà commencé à les écrire et dans quel lieu les finirai-je ? Combien de temps me promènerai-je au bord des bois ? Mettons à profit le peu d'instant qui me restent ; bâtons-nous de peindre ma jeunesse, tandis que j'y touche encore : le navigateur, abandonnant pour jamais un rivage enchanté, écrit son journal à la vue de la terre qui s'éloigne et qui va bientôt disparaître".

Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Première partie, Livre III, début (Édition M. Levaillant, Flammarion, T. I, pp. 102 sq.

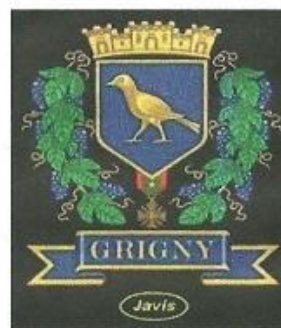
Représentations héraldiques de grives (blasons n° 1 à 4 et n° 10) : N° 1, commune de St Erme-Outre et Ramecourt (02676) ; N° 2, commune de Labarde (33211) ; n° 3, ville de Grigny (91350) ; n°4, famille Grivel.



1



2



3



4

Sources (écrits et visuels) pour l'élaboration du blason :

FranceArchives.gouv.fr WIKIPEDIA.org Perche-gouet.net Des-grives-aux-merles.blog Heraldique.Net sur Archive.org

## AMICALE DE MONTBOISSIER

L'AMICALE de MONTBOISSIER vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2026 ainsi qu'à vos familles.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 Janvier 2025, 25 adultes et 4 enfants étaient présents. Après avoir dégusté la galette des rois tout le monde a apprécié les jeux de société. Deux nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration, Solène et Hugo, merci à eux.

Le samedi 29 mars 2025 a eu lieu notre repas sur le thème « soirée antillaise »

82 personnes étaient présentes dont 11 enfants.

Au choix, on a pu déguster rougail saucisse ou colombo de poulet concocté par Lulu du Bois de Feugères.

Éric a assuré l'animation, on l'en remercie.



Pour notre brocante du dimanche 25 mai 2025, le Conseil d'Administration avait décidé que les 6 premiers mètres seraient gratuits et au-delà 2 € le mètre. Une cinquantaine d'exposants s'étaient inscrits, malheureusement la pluie s'est invitée dès le matin et en a découragé plus d'un.

Nous n'avons pas fait payer les plus téméraires qui ont résisté.

La partie restauration a bien marché.

Samedi 6 septembre 2025 nous sommes allés à LAMOTTE BEUVRON aux « nuits de Sologne » en autocar.

57 personnes ont pu savourer un excellent repas à la Maison Tatin puis on a assisté à un spectacle époustouflant sur le thème « Les années folles »

Des feux d'artifice ont embrasé le ciel pendant 2 heures.

Malheureusement après 20 ans d'existence, cette manifestation n'aura plus lieu faute de bénévoles.

30 colis pour nos adhérents de 70 ans ont été distribués pour les fêtes de fin d'année.



Les ateliers créatifs fonctionnent tous les 15 jours, le mardi après-midi à partir de 14 h 30, ils réunissent 12 personnes.

C'est un moment convivial où le savoir-faire de certaines d'entre nous permet de diversifier les créations (cartonnage, composition florale, cartes d'anniversaire ou autres, crochet, sujets pour NOEL, etc...)

La présidente

Marie-Christine MICHEL

## Les sapeurs-pompiers d'Alluyes



### Avril 2025

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Alluyes a renouvelé son conseil d'administration le 25 avril 2025 lors de son Assemblée Générale puis a procédé à l'élection du nouveau bureau :  
Présidente, Anne RIPEAU-TAILLEPIED, enseignante, conjointe de sapeur-pompier  
Secrétaire, Claudie COLIN, enseignante, Caporale sapeur-pompier  
Trésorier, Thierry TAILLEPIED, agriculteur, sapeur-pompier 1ère classe  
Trésorière adjointe, Caroline MONNIER, responsable administrative, conjointe de sapeur-pompier  
Administrateur, Loïc GUÉRIN, adjoint technique communal, sapeur-pompier 1ère classe  
Administratrice, Chloé RICORDEL, étudiante, sapeur-pompier 1ère classe

### Remerciements

Le président sortant, **Anthony CHABOCHE**, Adjudant-Chef sapeur-pompier, a porté les valeurs de l'Amicale durant 10 années et c'est bien avec ce même état d'esprit positif et rassembleur que la nouvelle équipe en place souhaite poursuivre le travail associatif.

J'ajoute en mon nom propre, Anne Ripeau-Taillepiéd, combien est remarquable l'engagement (parfois double ou même triple) de nos Sapeurs-Pompiers qui, pour rappel, sont TOUS volontaires, c'est-à-dire qu'ils cumulent leur propre vie professionnelle ou estudiantine, en plus des heures consacrées aux manœuvres, formations, recyclages, défilés, et surtout leur présence active et bienveillante sur les lieux où leur savoir-faire est requis en urgence, à chaque appel. Merci à eux d'être là pour nous tous !

### Novembre 2025

La cérémonie de la Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers et des marins-pompiers, honore et clôture une année d'exercice au service de la population. Elle a lieu dans les alentours du 4 décembre et cette année, le Centre d'Intervention d'Alluyes avait arrêté la date du 22 novembre.

Ce jour-là, étaient présents : monsieur Jean-Marc PETIT maire de Alluyes, monsieur Bruno LHOSTE maire de Montboissier, monsieur Philippe VIGIER, député d'Eure-et-Loir, capitaine Cédric ROBERGE, adjoint SPV du chef de groupement territorial, Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir et enfin, le chef de centre lui-même, l'adjudant-chef, Jérémy BARRÉ.

Nous sommes particulièrement fiers de nos sapeurs-pompiers qui ont été honorés et remerciés pour services rendus lors des drames humains survenus durant l'année 2025. Des distinctions, courrier honorifique, diplômes, médailles, grades, ont été décernés à juste titre le 22 novembre par messieurs les maires, député et capitaine.



Notre Centre d'Intervention est également très fier de vous annoncer que le jeune sapeur-pompier, Julien Fabre-Colinet, s'est distingué en réussissant les tests d'entrée de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) où il est actuellement en formation afin d'incorporer une des casernes parisiennes. Nous le soutenons dans ce projet et lui souhaitons une pleine réussite dans son engagement !

### Information importante

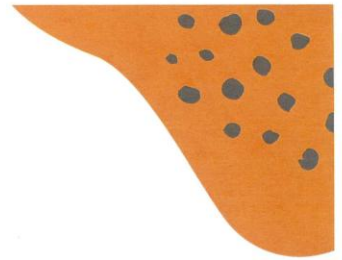
Un nouveau Règlement Opérationnel du SDIS 28, validé et signé par le préfet, a instauré des nouveaux secteurs territoriaux. Le Centre d'Intervention de Alluyes poursuit sa mission auprès des communes de Montboissier et Alluyes. La commune de Saumeray sera couverte selon les secteurs géographiques par les Centres d'Intervention de Alluyes et Dangeau. Et enfin, la commune de Trizay-lès-Bonneval sera couverte selon les secteurs géographiques par les Centres d'Intervention de Alluyes et Bonneval.

Selon leur secteur géographique, les habitants des communes citées ci-dessus verront désormais soit les sapeurs-pompiers de Bonneval, soit de Dangeau soit d'Alluyes leur présenter les calendriers à partir de novembre.

Rien ne change concernant les appels, toujours le même numéro d'urgence, le **18**, et c'est bien toujours l'ensemble de la population (bourgs, fermes, lieux-dits, hameaux) qui est couvert par les trois centres d'intervention départementaux.

Info : [www.sdis28.fr](http://www.sdis28.fr) Actualité → Règlement Opérationnel du SDIS 28

*Anne RIPEAU-TAILLEPIED pour l'Amicale des sapeurs-pompiers de Alluyes*



## Le Pays Dunois au service de son territoire

### Le Contrat Local de Santé du Pays Dunois arrive !

Depuis sa création, le Pays Dunois travaille sur les enjeux de santé de son bassin de vie, notamment dans l'exercice de sa compétence en aménagement du territoire. Nous intégrons ces problématiques de santé dans tous les programmes, les contrats que nous portons pour le territoire (Contrat de Réussite et de Transition Ecologique, Contrat Régional de Pays, Schéma de Cohérence Territorial, programme européen LEADER, Projet Alimentaire Territorial, etc.).

Dans la continuité de ces actions, il est apparu évident de saisir l'opportunité de nous rapprocher de la CPTS Sud28 et des communautés de communes du Grand Châteaudun et du Bonnevalais pour construire un **Contrat Local de Santé**, CLS, sur le bassin de vie du Pays Dunois. Cette création permet de rassembler et aider à développer un environnement plus inclusif en termes de santé, en complémentarité du travail déjà réalisé par la CPTS Sud28, en coordination avec les communautés de communes.

En avril 2024, le Pays Dunois s'est donc porté volontaire auprès de la Délégation Départementale d'Eure-et-Loir de l'ARS pour mettre en place un CLS. Carole Barrat a été recrutée fin 2024 et nous sommes fiers d'annoncer que de la signature de ce contrat sera réalisée début 2026 après une grande année de travail et de concertation. Nous sommes alignés sur le territoire pour relever les défis de santé et agir pour améliorer la santé de nos habitants.



Février 2025 : Ateliers de concertations avec les socio-professionnels, élus, habitants du territoire



**Soirée DES BÉNÉVOLES**

18 NOVEMBRE 2025  
Salle St Jean - 11 rue Abel Meret  
Châteaudun

Événement gratuit

Verre de l'amitié

18/11/2025 : forum rencontre des bénévoles d'associations

Logo of Préfet d'Eure-et-Loir and Guid'Asso.

### Un réseau associatif au plus proche de chez vous !

Le Pays Dunois s'est lancé dans l'aventure **Guid'Asso** en 2023. Il nous est parut important d'être labellisé et reconnu de tous dans le conseil et l'orientation des associations. Nous avons donc été labellisé "Point d'orientation" et avons signé la chartre d'engagement.

Grâce à Guid'Asso, chaque association peut facilement trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions, être accompagnée dans son fonctionnement, son développement ou son financement. Des personnes référentes dans les structures labellisées accueillent les bénévoles et mettent leurs compétences au service des besoins associatifs. Certaines proposent également des formations à destinations des bénévoles.

Cette année, un partenariat s'est créé entre La ligue de l'enseignement, la Préfecture d'Eure-et-Loir, la ville de Châteaudun et le Conseil de développement du Pays Dunois afin de proposer en novembre une Soirée des bénévoles. Cet évènement a réuni plus de 100 personnes et a permis aux membres d'associations de poser des questions à une quinzaine de stands. 3 ateliers d'information sur les rôles dans une association, demander une subvention pour mon association recherche et l'accueil des bénévoles ont pu animer cette soirée.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des acteurs labellisés sur la carte interactive <https://guid-asso-cvl.gogocarto.fr/>. Chacun des labellisés choisi sa mission en fonction de ses compétences : Orientation, Information, Accompagnement généralisé ou accompagnement spécialisé.

En savoir + sur le réseau Guid'Asso



**NOS DOMAINES D'ACTIONS** **NOTRE ACTU** **NOS RESEAUX SOCIAUX**



Une idée de projet, le Pays Dunois est là pour vous accompagner !

Syndicat du Pays Dunois - 11 rue de la Madeleine 28200 CHÂTEAUDUN  
02 37 96 63 96 - secretaire@pays-dunois.fr - www.pays-dunois.fr

## Améliorer la qualité du tri : les actions du Sictom BBI

Le taux de refus de tri au centre de tri augmente depuis 2022 pour **atteindre 28% en 2024** (25% en 2023, 26% en 2022 et 19,5% en 2021). En 2025, la tendance à la hausse semble se poursuivre.

Les déchets ainsi refusés sont incinérés après leur passage sur la chaîne de tri. Cela représente un surcout important comparé à des déchets directement déposés dans le bac gris. Le montant de ce surcout s'élève à environ **100 000 €** en 2024.

Dans le but d'inverser la tendance et de réduire les erreurs de tri, le Sictom BBI a organisé une **opération de contrôle de la qualité du tri** des bacs jaunes sur son territoire du mercredi 5 mars au vendredi 27 juin 2025.

### Bilan du contrôle qualité

Au cours de l'opération, ce sont **7994 bacs qui ont été collectés** et **764 bacs qui ont été refusés**, et un cintre rouge a été accroché à leur poignée. Cela représente **8,72 %** des bacs présentés qui ont été refusés car contenant trop d'erreurs de tri.

L'erreur majoritaire concerne le dépôt **de déchets imbriqués ou en sacs**. Cependant, dans certains cas, ces sacs ont pu contenir des ordures ménagères et non uniquement des emballages.

L'erreur la plus fréquente après les sacs est la présence de **textiles sanitaires** : ce sont les mouchoirs, essuie-tout, serviettes, masques ou couches.

Les photos ci-dessous ont été prises au moment du refus de différents bacs. De gauche à droite :



- Présence de nombreux papiers absorbants
- Canettes imbriquées dans une barquette en plastique
- Sac noir caché sous les bidons (aperçu dans l'interstice entre le bac et le bidon)
- Sacs noirs
- Objet en plastique qui n'est pas un emballage (jouet)

### Sensibilisation suite aux refus

Suite au refus des 764 bacs, **387 personnes ont été sensibilisées** directement en porte à porte. Cela représente **50,65 %** des personnes vues. De plus, 54 habitants ont appelé le bureau suite au refus de leur bac.

Lors de la sensibilisation, les habitants ont pu recevoir un **mémo tri** rappelant les consignes de tri. Les ambassadeurs disposaient également de cendriers de poche et d'autocollants stop-pub.

### Et après ?

Les équipes de collecte continuent à contrôler le contenu des bacs, et refuser ceux qui contiennent trop d'erreurs. Les adresses sont ensuite retransmises au Sictom BBI qui reprend contact avec les habitants.

# CONSOMMONS MIEUX, JETONS MOINS !

## TRIER SES DÉCHETS C'EST BIEN, JETER MOINS C'EST MIEUX !

Mieux on tri, moins on dépose de déchets dans la poubelle d'ordures résiduelles qui finissent à l'incinération : un traitement qui coûte cher ! Le recyclage permet de valoriser les matières mais ne diminue ni les quantités de déchets produits, ni leur nocivité.

### Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Voici quelques exemples simples et faciles pour réduire vos déchets de moitié :

#### LORS DES COURSES, LIMITER LES EMBALLAGES, LES PRODUITS JETABLES ET TOXIQUES

- ✓ Boire l'eau du robinet (100 fois moins chère)
- ✓ Remplacer les produits jetables par des réutilisables ou des rechargeables et utiliser des sacs réutilisables pour les courses
- ✓ Privilégier les grands conditionnements et les écorecharges
- ✓ Privilégier l'achat en vrac, à la coupe, local et de saison
- ✓ Privilégier des produits moins polluants, éco labellisés ou les fabriquer soi-même (produits ménagers, cosmétiques...)

#### A LA MAISON, LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- ✓ Vérifier les stocks, faire une liste de courses selon les menus de la semaine
- ✓ Ranger son réfrigérateur selon les zones du frigo
- ✓ Vérifier les dates de consommation
- ✓ Cuisiner la juste quantité, réutiliser les restes et bien les conserver

#### RÉDUIRE VOS PAPIERS

- ✓ Apposer un stop-pub sur la boîte aux lettres
- ✓ N'imprimer que le nécessaire et en recto-verso
- ✓ Réutiliser les papiers et enveloppes en brouillon

#### DONNER UNE SECONDE VIE AUX MEUBLES, APPAREILS, VÊTEMENTS, PLUSIEURS SOLUTIONS :

- ✓ Les donner (famille, amis, associations, ressourcerie/recyclerie...)
- ✓ Les réparer auprès d'artisans locaux ou lors de Repair Café
- ✓ Les acheter ou les vendre d'occasion
- ✓ Les emprunter ou les louer au lieu d'acheter pour un usage occasionnel

#### AU JARDIN

- ✓ Composter ses déchets et adopter le broyage, paillage ou la tonte mulching pour les végétaux

SICTOM BBI, 10 rue de la Mairie, 28160 DANGEAU / Tél : 02 37 96 74 66 / E-mail : [contact@sictombbi.fr](mailto:contact@sictombbi.fr)  
Site web : [www.sictombbi.fr](http://www.sictombbi.fr) / Page Facebook : [www.facebook.com/SICTOMBBI](http://www.facebook.com/SICTOMBBI)

# ATTENTION!



## LE TRI DU BAC JAUNE N'EST PAS CONFORME !

Votre bac ne sera pas collecté s'il comporte des erreurs de tri ! (voir dans ce livret).

Merci de bien trier votre bac selon les consignes en vigueur.

### Un doute, une question ?

Prenez contact avec notre ambassadeur de tri, par téléphone au 02 37 96 74 66 ou par mail à [contact@sictombbi.fr](mailto:contact@sictombbi.fr)



## Sictom BBI

Brou Bonneval Illiers-Combray

## VOICI LES ERREURS DE TRI CONSTATÉES :

### Emballages imbriqués ou en sac :

Bien vider les sacs et séparer les emballages



### Des déchets non recyclables :

- Vaisselle
- Articles d'hygiène (couches, mouchoirs, essuie-tout...)
- Déchets souillés (cartons, emballages mal vidés...)
- Ordures ménagères en sac
- Litières animales
- Autres : .....



### Des déchets destinés à la déchèterie :

- Textiles, chaussures, maroquinerie
- Electroménagers
- Déchets verts
- Gravats
- Déchets dangereux (peintures, piles, batteries...)
- Autres : .....



### Bouteilles, pots et bocaux en verre :



## JE METS EN VRAC DANS MON BAC JAUNE

Avant de jeter, posez-vous la bonne question : s'agit-il d'un emballage ? Si oui, je le mets dans le bac jaune !  
En cas de doute, jetez-le avec les ordures résiduelles (bac gris)

### TOUS LES EMBALLAGES EN METAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquette en aluminium, capsules de café...



### TOUTES LES BRIQUES ALIMENTAIRES, TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

Boîte de céréales, de gâteaux, brique de lait, de soupe, de jus de fruits...



### TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons (avec leur bouchon), barquettes, films plastique, pots de yaourt, sacs plastiques vides, blisters...



### TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers, catalogues, enveloppes...



## GESTES MALINS

- ✓ Déposer vos emballages et papiers en vrac dans le bac jaune (sans sac)
- ✓ Ne pas rincer vos emballages mais bien les vider
- ✓ Ne pas les imbriquer
- ✓ Compacter les bouteilles et aplatir les cartonnettes

### BAC TROP PETIT ?

Contactez-nous au 02 37 96 74 66 ou rendez-vous sur notre site internet [www.sictombbi.fr](http://www.sictombbi.fr) pour en obtenir un plus grand !

## JOURS FÉRIÉS 2026 - CALENDRIER DES COLLECTES

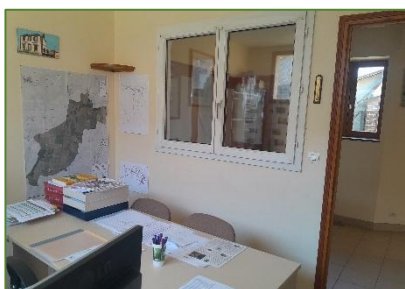
Jours fériés	Reports	Communes
<b>COLLECTE DU VERRE</b>		
Jeudi 1 <sup>er</sup> Janvier 2026	Vendredi 2 Janvier 2026	BROU - DAMPIERRE-SOUS-BROU - UNVERRE - YEVRES
Lundi 6 Avril 2026	Mardi 7 Avril 2026	BLANDAINVILLE - BOUVILLE - CHARONVILLE - DAMPIERRE-SOUS-BROU - EPEAUTROLLES - ERMENONVILLE-LA-PETITE - LE GAULT-SAINT-DENIS - LUPLANTE - MONTBOISSIER - MORIERS - NEUVY-EN-DUNOIS - PRE SAINT-EVROULT - PRE SAINT-MARTIN - SANCHEVILLE
Vendredi 1 <sup>er</sup> Mai 2026	Samedi 2 Mai 2026	BONNEVAL (CENTRE-VILLE) - BROU - MONTHARVILLE - MOTTEREAU - TRIZAY-LES-BONNEVAL - UNVERRE
Vendredi 8 Mai 2026	Samedi 9 Mai 2026	BONNEVAL (CENTRE-VILLE) - BROU - MONTHARVILLE - MOTTEREAU - TRIZAY-LES-BONNEVAL - UNVERRE
<b>COLLECTE DU VERRE</b>		
Jeudi 14 mai 2026	Vendredi 15 mai 2026	ALLUYES - BONNEVAL - LE-GAULT-SAINT-DENIS - MONTBOISSIER - MORIERS - NEUVY-EN-DUNOIS - PRE SAINT-EVROULT - PRE SAINT-MARTIN - SANCHEVILLE
Lundi 25 mai 2026	Mardi 26 mai 2026	BLANDAINVILLE - BOUVILLE - CHARONVILLE - DAMPIERRE-SOUS-BROU - EPEAUTROLLES - ERMENONVILLE-LA-PETITE - LE GAULT-SAINT-DENIS - LUPLANTE - MONTBOISSIER - MORIERS - NEUVY-EN-DUNOIS - PRE SAINT-EVROULT - PRE SAINT-MARTIN - SANCHEVILLE
Mardi 14 Juillet 2026	<b>Mardi 14 Juillet 2026*</b>	BONNEVAL - BROU (CENTRE-VILLE) - DANGEAU
Samedi 15 Août 2026	<b>Samedi 15 Août 2026*</b>	ALLUYES - GOHORY - ILLIERS-COMBRAY (CENTRE-VILLE) - SAINT-AVIT-LES-GUESPIERES - SAUMERAY - VIEUVICQ - YEVRES
Mercredi 11 Novembre 2026	Jeudi 12 Novembre 2026	BAILLEAU-LE-PIN - CERNAY - ILLIERS-COMBRAY - LES-CHAPELLIERS-NOTRE-DAME - MAGNY - MARCHEVILLE - MEREGLISE - SAINT-EMAN
Vendredi 25 Décembre 2026	Samedi 26 Décembre 2026	BONNEVAL (CENTRE-VILLE) - BROU - MONTHARVILLE - MOTTEREAU - TRIZAY-LES-BONNEVAL - UNVERRE
Vendredi 1 <sup>er</sup> Janvier 2027	Samedi 2 Janvier 2027	BONNEVAL (CENTRE-VILLE) - BROU - MONTHARVILLE - MOTTEREAU - TRIZAY-LES-BONNEVAL - UNVERRE

\* : Organisation du rattrapage modifiée

*Les poubelles devront être sorties la veille au soir.  
La collecte peut être réalisée le matin ou l'après-midi.*

\*\*\*\*\*

**Un remerciement tout particulier à Monsieur Dordevic, administré de la commune, pour la fourniture et la pose d'une fenêtre dans le bureau du secrétariat de la mairie.**





La gestion de tout ce qui concerne l'eau est prise en charge par la Communauté de commune du Bonnevalais.

En cas de fuite, dans un premier temps, contacter la mairie au 02.37.47.30.64

Tarif de l'eau 2025 : 2.90€/m<sup>3</sup>



comcomdubonnevalais.com

# FERMETURE DU RÉSEAU TELECOM CUIVRE



Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain. Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire. Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

## À MONTBOISSIER

**La fermeture commerciale de la technologie cuivre est programmée en janvier 2026 et la fermeture technique est prévue entre en janvier 2027 et janvier 2030.**

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau<sup>1</sup>, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre<sup>2</sup> pour éviter une coupure de vos services à cette date.

### Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture<sup>3</sup>.

### Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques). Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre<sup>4</sup>. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

### Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.

La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.

<sup>1</sup> Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

<sup>2</sup> Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

<sup>3</sup> En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

<sup>4</sup> Ou autre solution alternative.

# MANIFESTATIONS 2025

## Vœux du Maire le 11 janvier, suivi de la galette des Rois



## Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2025



Comme chaque année, à l'issue de chaque cérémonie, un verre de l'amitié a été proposé aux participants.



Encore une fois le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette journée festive !

L'après-midi consacrée aux jeux est chaque année très attendue par petits et grands. La bataille a été rude pour gagner les courses aux œufs et personne n'a laissé sa place au jeu des enveloppes à attraper les yeux bandés. La tombola a fait des heureux cette année encore : places pour les bateaux de Bonneval, places dans des restaurants, bouteilles de vin, jeux de plage, casque audio, paniers garnis, entrée pour escape game, des lots variés ! Merci aux généreux donateurs dont l'entreprise Ludovic NOËL.

12 mètres 46, c'était la longueur de la ficelle autour du coffret de vin. Et on peut dire que beaucoup n'ont pas le compas dans l'œil !! 😊 😊

Bravo à Joelle Couet qui a trouvé la longueur et gagné le coffret offert par l'entreprise GALLOU et qui a fait des jaloux !!

L'apéritif convivial a réuni plus de 100 personnes qui ont partagé ce moment de communion autour de gourmandises confectionnées par les conseillères municipales.

Doit-on encore présenter Jérémy de la Bourdinière saint Loup qui, depuis plusieurs années, nous cuisine le jambon grillé ? Outre le fait qu'i soit une personne très sympathique, il est aussi un très bon cuisinier qui a régalié nos papilles !

Enfin, place au dancefloor avec nos DJ enviés dans tout le canton et au-delà ! Sam et Francky qui nous ont fait danser jusqu'au bout de la nuit

Merci aux conseillers municipaux et aux bénévoles de la commune pour la préparation de cette journée et le rangement le lendemain.









*Trouve les 5 différences au Château de Montboissier*



